Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AUDILAB RENNES – Modifications multiples

Référence : L012072

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 29 juillet 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification de sociétéModifications multiples

AUDILAB RENNES SARL au capital de 8.000€. Siège social : 22, rue de Nemours, 35000 RENNES. 839 505 021 R.C.S de RENNES. L'A.G mixte du 01/07/2022 a décidé de : – modifier l'objet social comme suit : Au sein du réseau AUDILAB, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'audioprothèse la fabrication, la réparation, l'entretien, la réalisation, l'achat, la vente, la location et la distribution de tous appareils, matériel ou accessoires acoustiques ou destinés à favoriser l'écoute et l'audition ou au son, ou s'y rattachant, l'exercice de la profession d'audioprothésiste et de toute activité similaire ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; La participation, directe ou indirecte, dans toutes opérations ou affaires pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales : constitution de sociétés nouvelles, apports, souscriptions ou achats de titres et droits sociaux, etc.. – prendre acte du départ des gérants, Mme Cécile CHRISTIN LE GARFF et M. Benoît ROY. – transformer la société en S.A.S. A été nommé Président CS AUDIO SARL au capital de 500€, 60, rue du Joussay, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, 837 554 393 R.C.S de RENNES, représentée par Mme Cécile CHRISTIN LE GARFF. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de votre, une action donne droit à un vote. Clauses d'agréments : Toutes transmissions d'actions, quelle que soit leur forme, sont soumises au droit de préemption des autres associés. Mention au RCS de RENNES.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE